

Une page de l'Histoire de Sarrant *Une galerie pour le clocher*

Lorsqu'en 1951 il conçut le scénario de son film opposant le truculent curé Don Camillo à son pittoresque adversaire, un certain Guiseppe Botazzi, alias Peppone, maire de la paisible cité de Brescello en Italie, Julien Duvivier avait-il eu connaissance des événements qui avaient mis en émoi la non moins paisible cité de Sarrant quatre-vingts ans auparavant ? On pourrait presque l'imaginer.

Dès la fin du Premier Empire, les interdits révolutionnaires définitivement levés, on assistait à un regain de la ferveur et de la pratique religieuse qui se traduisit par un grand mouvement de construction ou de restauration d'églises à travers tout le pays.

Associés dans ce grand élan bâtisseur, c'est aux environs de 1860 que la municipalité de Sarrant et le *conseil de fabrique*¹ prenaient la décision d'effectuer d'importants travaux à l'église paroissiale. La dimension et le coût de ces travaux, et par conséquent l'effort financier demandé à la communauté témoignent de la forte adhésion de la population sarrantaise au culte catholique.

Le projet initial, proposé dès le mois d'août 1862 par l'architecte Mr Gentil, prévoyait la réalisation des deux dernières des huit chapelles latérales, les chapelles St Roch et St Pierre situées au Nord-Ouest de l'édifice, la construction des voûtes des deux travées ouest de la nef, la réfection du mur ouest de la nef et, en point d'orgue, la construction d'un clocher. Les travaux débutaient peu après, mais en 1868, alors que la construction du clocher était déjà bien avancée, le conseil de fabrique proposait une modification par rapport au projet initial: la réalisation d'une galerie à la base de la flèche.



le projet initial



et sa réalisation

L'augmentation des dépenses entraînée par cette modification² allait diviser les habitants et générer plusieurs années de polémiques et de tensions entre le curé Lafforgue, probable initiateur du projet, et le maire de la commune Jean Anne Gilles Maybon .

¹A l'origine la *fabrique* désignait le travail de construction et d'entretien d'un édifice religieux. Par la suite il a servi à désigner le corps des administrateurs chargés de gérer le temporel des lieux de culte: le *conseil de fabrique*. Le curé de la paroisse et le maire en étaient membres de droit. Les autres *fabriciens* étaient élus. Les recettes des *fabriques* provenaient des rentes du temporel des églises (terres et bâtiments), des legs testamentaires et des offrandes en espèces ou en nature.

² Un bilan comptable établi en juin 1769, faisait état d'un coût global de 53 184 F (anciens francs) pour l'ensemble des travaux (81€ après 140 ans d'érosion monétaire).

Une abondante correspondance déposée aux archives diocésaines d'Auch nous révèle certains aspects de ce différend. Elle émane essentiellement des deux protagonistes, le curé Lafforgue et le maire Maybon, deux fortes personnalités qui se sont adressées à plusieurs reprises aux autorités épiscopales pour plaider leur cause et fustiger le comportement de leur adversaire. C'est cette correspondance qui nous a fait connaître ces événements. Elle révèle une parfaite maîtrise de l'expression écrite de la part des deux principaux acteurs du conflit aussi allons-nous les laisser s'exprimer en reproduisant des éléments forts de leurs échanges épistolaires avec l'archevêché. Quant au style quelque peu emphatique de certains intervenants il ajoute, avec le recul du temps, une note savoureuse à leurs propos.

A l'époque des faits le conseil de fabrique était composé de Louis Sylvain Pader président, Antoine Justin Petit secrétaire, François Sant trésorier, Jean François Fabart, Xavier Lacoste, Maybon maire de la commune et Lafforgue curé de la paroisse. Maybon, Pader, Fabart et Lacoste faisaient également partie du conseil municipal.

Une lettre du 14 août 1868 adressée par le curé Lafforgue à l'archevêque d'Auch nous apprend que trois des sept membres du conseil de fabrique, à savoir les sieurs Pader, Fabart et Sant avaient démissionné, ce qui, selon les statuts, empêchait le conseil de délibérer et bloquait la possibilité de toute décision concernant les travaux, lesquels étaient interrompus.

Il semble que ce soit le projet de modification apporté au projet initial, à savoir la réalisation de la galerie, qui soit à l'origine de ces démissions. Le conseil municipal et les fabriciens démissionnaires étaient opposés au projet à cause du supplément de coût et de l'allongement de la durée des travaux, alors que certains membres du conseil de fabrique proposaient de financer ces travaux en faisant appel à la générosité publique.

Et le curé Lafforgue de s'indigner: *A-t-on jamais vu une commune où l'on refuse les dons volontaires des habitants ? Par qui sommes-nous gouvernés ? Qui arrête tout ? Ce n'est pas Mr le curé ; ce sont ces messieurs qui arrêtent tout.* Ces messieurs, c'est-à-dire le maire et certains membres de son conseil municipal.

Le 18 août, s'adressant au grand vicaire, il faisait un portrait acide des démissionnaires et le panégyrique de ceux qu'il proposait à leur remplacement au sein du conseil de fabrique: *Quant à Mr Fabart c'est un écheveau constamment embrouillé; et sans lui, au sein de la paix, nous aurions fini flèche, fenêtres et clocher. [...] Pour Mr Sant, il est inconstant au possible. C'est lui qui a tourné les habitants et finalement le curé à demander une galerie; et au moment de voter les fonds ou de voter le moyen de les faire, il s'est esquivé comme un farceur. Épicier qu'il est, il dépend de tout le monde.*

Pour les remplacer il proposait *Gatien Sabatier, avocat, nouvellement marié dans une famille de récents et illustres bienfaiteurs de l'église, bienfaiteur insigne lui-même, âgé de 26 ans, plein de goût, intéressé à la bonne conduite des travaux [...] Jean Raymond Bédès, religieux, actif, toujours heureux promoteur de projets et de souscriptions [...] Bernard Dieuzaide, forgeron, ancien ouvrier, qui a beaucoup vu; promoteur antique des travaux de l'église. De la tête, du caractère avec un grand esprit de conciliation, du goût.*

Enfin le 20 août, s'adressant à nouveau à ses supérieurs hiérarchiques, il écrivait une très longue et virulente lettre précisant, entre autres choses, que c'était la *population* qui voulait *une galerie comme à Solomiac*, que les travaux étaient arrêtés depuis quelques temps déjà à cause du surcoût de 3 000 F.

Quelque grand que soit le surcroît de prix, nous nous chargeons d'y parer par une cotisation. Nous nous sommes comptés; et quoique d'abord un peu effrayés, nous voulons maintenant et nous paierons. Et surtout qu'on n'interrompe pas les travaux. On a commencé le clocher, qu'on finisse le clocher ! Et si les fonds manquent pour le faire dans l'intérieur, qu'on le couronne et qu'on lui donne une âme par la sonnerie.[...] Les ouvriers que ces messieurs avaient pris en dépit de nous tous qui ne voulions pas des soulards pour entrepreneurs, sont en procès; il faudra bientôt des délibérations de la fabrique pour les payer [...] Et qu'on ne parle pas de voûtes avant de nous ôter de devant les yeux le triste spectacle de notre impuissance et de notre honte. Compte-t-on nous faire oublier nos griefs et nos justes ressentiments contre ces fabriciens en perpétuant, dans ce clocher demeuré tronqué, le souvenir pénible et le signe patent de la honte commune. Qu'on agisse, qu'on agisse bien, qu'on agisse vite, et le sujet de discorde enlevé on verra d'oublier. Ils oublieront eux-mêmes, ces messieurs, ce léger et fugitif froissement d'amour-propre. Quand on aura tout fait, et bien fait, tout le monde s'embrassera, et les dons attirés par l'espérance qui renaîtra partout, on les verra sourdre en jets abondants.

Et dans une autre lettre, parlant des édiles municipaux, il ajoutait: *aujourd'hui leur règne finit, vous assistez à l'agonie de la vieille France philippienne³ qui ne veut pas mourir. Ils croient être encore des censitaires.*

³ Jean Anne Gilles Maybon sera maire de Sarrant sans interruption de septembre 1846 à juillet 1882.

Il obtient donc son premier mandat sous le règne de Louis-Philippe (1830-1848) (d'où l'adjectif *philippienne*) durant lequel seuls étaient électeurs les chefs de famille les plus imposés (scrutin censitaire). Le curé Lafforgue fait-il allusion à cet événement pour minimiser les mérites de son adversaire?

Par la suite, à partir de 1848, Maybon sera constamment réélu dans le cadre du suffrage universel (masculin).

Enfin, parlant du maire qu'il accuse de dérobades, et faisant montre d'érudition latine il poursuit: *Comment encore oser parler de fabrique et de clocher? Ex abundantia cordis os loquitur. Je me décharge pour vous charger [...] Il ne faudrait pas compter sur le temps. En temporisant dans cette affaire on envenime tout, on fait l'indignation grandir devant un chantier désert et désolé.*

Las des attaques menées contre lui-même et sa municipalité et des immiscions du curé Lafforgue dans les affaires publiques, Jean Anne Gilles Maybon, dans une lettre adressée à l'archevêque, menaçait: *je crois de mon devoir de prévenir votre Grandeur que la prochaine fois que Mr le curé de Sarrant se permettra du haut de la chaire de tracer à mon administration une règle de conduite, ou de ridiculiser les décisions de mon conseil, j'en donnerai immédiatement avis à Mr le préfet.*

Quant aux fabriciens démissionnaires ils expliquaient que *malgré leur bonne volonté il leur est impossible de marcher plus longtemps avec monsieur le curé de Sarrant pour la gestion de l'emploi des deniers de la fabrique. Lorsque monsieur le curé trouve chez eux quelque résistance à ses volontés il porte la question en chaire, la présentant comme il veut et soulevant de cette façon une partie des habitants contre l'autre [...] Il leur est donc impossible de s'associer plus longtemps à un pareil état de choses et d'en assumer la responsabilité.*

Le 21 novembre 1868 une tentative de conciliation organisée à l'archevêché sous les auspices du vicaire général l'abbé Canéto échouait, le curé Lafforgue s'étant dérobé au dernier moment.

Et le 30 décembre, dans une nouvelle lettre adressée à Monseigneur l'archevêque, Maybon se demandait si *c'est par excès de zèle que Mr le curé monte en chaire et s'écrie en paroles véhémentes: «les habitants de Sarrant hurlent quand on leur dit de hurler, braient quand on leur dit de braire».* Et de poursuivre: *pour quiconque veut voir, Monseigneur, il est évident que monsieur le curé de Sarrant veut arriver à diriger par lui-même les affaires publiques sans contrôle sérieux.[...] Du haut de sa chaire il n'a d'autre but que de jeter la déconsidération sur les membres de mon conseil pour les faire remplacer plus facilement aux élections prochaines⁴. [...] il a même cherché à jeter le ridicule sur nous, disant et faisant dire dans la commune qu'il s'était moqué de nous en nous laissant courir à l'archevêché où on nous avait mis à la porte sans vouloir nous entendre. Il en est résulté, la vérité méconnue, le ridicule pour nous, et par suite l'entente devenue plus que jamais impossible. [...] Après dix huit ans de paisible administration dans l'accord le plus parfait avec feu Mr le curé Albournac⁵ d'heureuse mémoire, je ne m'attendais pas qu'un prêtre entêté et vindicatif la trouble jamais.*

La galerie sera finalement réalisée, financée semble-t-il par une souscription réalisée auprès de la population. C'est probablement ce mode de financement des travaux de la galerie qui ont valu à ce clocher d'être qualifié de *clocher des pauvres*, terminologie que la mémoire collective a véhiculé jusqu'à nous, laissant entendre que c'étaient les sarrantais les plus modestes qui avaient financé l'intégralité des travaux du clocher.

Le compte-rendu de la délibération du conseil municipal du 11 janvier 1872 précisait que le clocher venait d'être terminé.

Un siècle et demi plus tard les vagues du conflit sont apaisées depuis fort longtemps; la galerie est devenue un élément du décor familial des sarrantais, et on doit reconnaître, au vu du projet initial, qu'elle ajoute incontestablement un plus à l'élégance de l'édifice.

Mais alors, le calme n'était pas rétabli pour autant. C'est une lettre en date 8 janvier 1873 adressée à l'archevêque par un paroissien sarrantais Mr Mestre, qui nous apprend que l'autorité épiscopale avait adjoint au curé Lafforgue, pour lequel Mr Mestre prenait fait et cause, les services d'un vicaire, l'abbé Lacoste.

Permettez également Monseigneur de vous entretenir un instant de ce qui se passe dans cette paroisse à l'encontre du digne et vénérable Mr Lafforgue notre curé, au sujet de l'envoi d'un vicaire que votre Grandeur et votre conseil archiépiscopal avez envoyé tout récemment, sous la simple demande de cinq ou six

⁴ A cette date (1868) le conseil municipal élu en 1865 était ainsi constitué: Jean Anne Gilles Maybon (maire), Jean Marie Demblans (adjoint), Dieuzaide, Pader, Fontan, Fabart, Bédès, Dieuzaide, Monge, Darrouca, Xavier Lacoste, Tiar

En 1868 Pader et Fabart étaient fabriciens démissionnaires.

Lors des élections de 1870, en plein conflit Maybon conservera son mandat de maire: Jean Anne Gilles Maybon (maire), Gatien Sabatier (adjoint), Jean Marie Demblans, Monge, Daries, Villemur, Villemur, Dieuzaide, Lagarde Bédès, Pader, Petit

⁵ Vital Albournac (1836 – 1864) Lafforgue (1864 – 1874) Antoine Lacoste (1874 – 1922)

mécontents pour ne pas dire trublions. [...] Mr l'abbé est arrivé sans que Mr le curé s'y attendit le moins du monde. Oh, permettez moi de vous dire que le prestige d'autorité curiale lui est complètement enlevé. [...] Ce n'est pas qu'on ait à se plaindre de lui (le vicaire Lacoste), non, et mille fois non car il paraît être à la hauteur de son ministère, mais le procédé dont on a agi pour le faire arriver par la mauvaise route et entrer par la mauvaise porte, c'est-à-dire à l'insu de Mr le curé, est un procédé tout à fait illogique. [...] Ce prêtre (le curé Lafforgue), quoiqu'en disent ses adversaires, peu nombreux qui sont contre lui sans raisons ni motifs, ne peuvent disconvenir qu'il ne soit doué d'un zèle particulier pour ses fonctions sacerdotales, car il est constamment à son presbytère, dans son église, en tournée chez les malades de la paroisse; jamais on ne l'a vu sur champ de foire, ni chez l'un et l'autre accepter des repas somptueux, tandis que Mr le vicaire en a déjà accepté malgré que Mr le curé n'y alla pas. [...] Je n'ai besoin d'ajouter de la manière dont il évangélise son peuple, il n'y a pas de missionnaire qui le dépasse.

C'est un tout autre son de cloche que celui de Jean Anne Gilles Maybon qui écrivait à l'archevêque le 17 mars 1873: *Je viens au nom des habitants de Sarrant remercier votre grandeur d'avoir bien voulu nous donner un vicaire; L'arrivée de ce jeune prêtre a comblé tout le monde de joie et d'allégresse. [...] Il est regrettable que Mr le curé n'ait pas partagé les sentiments de la population. Monseigneur sait déjà le trouble, l'agitation que cette nomination lui a causé; sa conduite en cette circonstance a indigné tout le monde. [...] Depuis l'arrivée du vicaire il fait le malade. L'opinion générale est qu'il est malade de colère. Il dit simplement sa messe et ne veut plus confesser. [...] Je n'hésite pas à le dire Monseigneur, si votre grandeur voyait seulement la moitié de ce que fait Mr Lafforgue, si votre grandeur entendait le dixième de ce qui se dit sur son compte, elle ne balancerait pas un moment à changer un prêtre, cause continuelle de trouble, de scandale, et devenu la risée des communes environnantes.*

Faisant droit aux demandes de la municipalité, et afin de ramener la paix dans la communauté divisée des habitants de Sarrant, les autorités épiscopales allaient décider le déplacement du curé Lafforgue vers une autre paroisse. Le 24 novembre 1873, convaincu de sa mutation prochaine, ce dernier écrivait au grand vicaire : *je suis entre vos mains en tout et pour tout, pour l'heure du départ, pour l'installation s'il en faut une, pour tout. J'attends vos ordres et me conduirai en tout suivant vos charitables indications. [...] Dans l'excès de mon malheur rien ne doit m'être épargné. Je m'attends à tout. Dieu me soit en aide ! Encore si des ambassades pouvaient faire revenir Mgr sur sa décision et obtenir mon maintien ou un retard dans mon changement , par exemple jusqu'à la belle saison.*

Et dans une autre correspondance, parlant de sa probable affectation, il ironisait: *à Fleurance on pourra m'appeler une épave d'un grand naufrage; et par ironie: une gloire du sacerdoce.*

Mais il ne s'avouait pas vaincu et continuait à résister.

Le 29 décembre le maire écrivait à l'archevêque pour lui signaler que le curé Lafforgue faisait signer une pétition demandant son maintien à la cure de Sarrant, et par la même occasion menait une *campagne d'injures et de calomnies* à l'adresse des conseillers municipaux.

Le texte de cette pétition s'adressait à l'archevêque en ces termes: *Les soussignés, tous paroissiens de la commune de Sarrant, viennent humblement exposer à votre Grandeur la vive et profonde douleur que leur cause la résolution qu'elle paraît devoir prendre d'enlever à leur affection le digne et respectable pasteur Mr Lafforgue prêtre, qui, depuis déjà longtemps, dirige la paroisse de Sarrant. [...] Votre Grandeur croit devoir donner satisfaction aux plaignants et frapper par une disgrâce imméritée un valeureux champion de la foi, toujours sur la brèche, tenant haut et ferme l'étendard de la religion. [...]* Et de prédire que le maintien de cette décision serait *un malheur car le départ de ce pasteur serait le signal d'une division profonde de la paroisse.*

Mais ce soutien d'une partie de la population restera vain. Le curé Lafforgue sera déplacé à Fleurance dans le courant de l'année 1874, remplacé par son vicaire, le curé Lacoste.

Grâce à la mobilisation de ses chers paroissiens de Brescello Don Camillo avait fini par retrouver ses ouailles après un exil momentané dans un petit village de montagne.

Le curé Lafforgue, lui, aura moins de chance puisqu'il ne retrouvera jamais sa cure de Sarrant.